

EDITO



**Recensement
de la population
du 19 janvier
au 18 février**

Le 4 décembre dernier, vous avez bien voulu renouveler votre confiance à la liste « Mourmelon 2020, continuons ensemble ». Soyez-en chaleureusement remercié. Ainsi, l'équipe municipale continuera à mener le programme débuté en 2014.

2016 fut une année de tempêtes : tempête politique - tant localement qu'au niveau mondial - mais aussi tempête terroriste, qui a meurtri la France et bien d'autres pays. Mourmelon n'a pas été directement touchée mais, en sa qualité de ville de garnison, bon nombre de nos concitoyens ont été au cœur des événements. Mes pensées vont vers nos militaires, engagés à l'étranger au titre des opérations extérieures ou sur le territoire national dans le cadre des mesures du plan « Vigipirate » et de l'opération « Sentinelle ». En leur associant gendarmes et policiers, soyons leur reconnaissants de défendre – parfois au péril de leur vie – les valeurs de la République. Ma sympathie va tout particulièrement à leurs familles qui ont été séparées durant les fêtes de fin d'année.

En ce sens, ayant à cœur de cultiver le lien Ville-Armée et Armée-Nation, les drapeaux français et européen, ainsi que la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ont été apposés aux frontons de nos écoles. Cette démarche a pour but d'affirmer et de faire partager à notre jeunesse notre attachement aux principes fondateurs de la République.

Qu'il me soit permis de rendre hommage à Fabrice Loncol pour les quinze années passées au service de notre commune. Engagement, dévouement et efficacité auront été le trépied de son action. Qu'il en soit remercié par ces quelques mots et par les témoignages de reconnaissance qui nous parviennent.

Pour cette année 2017, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et d'épanouissement personnel. Durant cette nouvelle année, en ces temps d'instabilité, je m'attacherai à conforter la politique du bien vivre à Mourmelon.

Pascal JALOUX
Maire de Mourmelon-le-Grand

Sommaire

P. 4 à 6 - Elections



Présentation du nouveau Conseil Municipal

P. 7 - Recensement



Tout ce que vous devez savoir

P. 9- Zoom sur...



Alexane Fabret, portrait d'une championne

Ça bouge à Mourmelon

En bref

Don du sang – 71 volontaires, dont deux nouveaux, ont participé à la collecte de sang du 10 novembre dernier, permettant ainsi de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins régulièrement adressés à l'Établissement Français du Sang. Merci à eux. La prochaine collecte se déroulera le jeudi 23 février de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane.

Sapin – Le magnifique sapin de Noël installé sur le parvis de l'église Saint-Laurent pendant plus d'un mois a été gracieusement offert à la commune par Madame Houlot, habitant rue du 11 novembre 1918. Nous l'en remercions chaleureusement.

Transport en commun – Les lignes d'autocars n°120 et 150 du réseau « Marne Mobilité » traversent Mourmelon-le-Grand et desservent, du lundi au samedi, les communes de Mourmelon-le-Petit (correspondances SNCF vers Reims), Livry-Louvercy, Bouy, Suippes et Châlons-en-Champagne (arrêts avenue Sarraill et rue Léon Bourgeois). Horaires et renseignements : www.marnemobilite.fr ou 03 26 65 17 07.

Journée Défense et Citoyenneté – Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant ce jour. Cette démarche est obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est demandée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, etc.). Pour ce faire : se rendre à la Mairie muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Neige et verglas – Les habitants sont responsables de l'entretien de leur trottoir et cela, été comme hiver. Si l'été il convient d'arracher les mauvaises herbes, l'hiver, il est impératif de déneiger et saler son trottoir sur toute la longueur de son terrain. Il en va de la sécurité de tous.

Comme chaque année, cérémonie des pompiers, prise d'armes, défilé militaire, retraite aux flambeaux et feu d'artifice ont animé la Fête nationale. >>>



<<< 235 élèves de maternelle, 401 en élémentaire et quelque 500 collégiens ont repris le chemin des cours le 1er septembre. Ici, l'élémentaire Léon Bourgeois.

Le Carrefour des Associations, organisé le 3 septembre, a permis aux diverses associations sportives, culturelles et ludiques de faire le plein d'adhérents pour la saison 2016/2017. >>>



<<< Début octobre, la rue du Couchant a vu son revêtement renouvelé avec une couche d'enrobé coulé à froid (ECF). Une technique qui a permis la fermeture de la rue quelques heures à peine.

Au centre culturel Napoléon III, Annie Stone et sa famille ont fait rire quelque 275 spectateurs le 7 octobre dernier, avec la pièce « Famille je vous aime ! ». >>>





<<< Après avoir parcouru une à une les rues de la commune cet été, le jury du fleurissement a remis les prix à plusieurs dizaines de lauréats à l'occasion d'une cérémonie organisée le 10 octobre.

Pour entretenir le lien Ville-Armée et l'esprit de défense, des jumelages entre les écoles élémentaires et les régiments ont une nouvelle fois été organisés à l'occasion du 98e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. >>>



<<< Déplacée « au dernier moment » autour du pôle public, suite à une décision préfectorale et pour des raisons de sécurité, la Route de Noël a rencontré un franc succès le 9 décembre dernier, accueillant même davantage de visiteurs que les années précédentes.



Le 20 décembre, pendant les vacances de Noël, les 7-10 ans n'ont pas boudé leur plaisir en participant au goûter-lecture organisé à la médiathèque sur le thème des sorcières. >>>



<<< Le 10 janvier, avant la projection du film-documentaire « Demain » (séances Cinémar-dis), la médiathèque proposait une rencontre autour d'un café gourmand afin de partager, notamment, des astuces en matière de jardinage.



En bref

Transfert de la compétence sociale

– La fusion de la communauté de communes de la région de Mourmelon (CCRM) avec la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC) a engendré un transfert de la compétence sociale aux communes. Le centre intercommunal d'action social (CIAS) devient donc communal (CCAS). Les services de l'ex-CIAS sont de ce fait maintenus : aide à la constitution de dossiers, demande de prestations sociales, droit à l'épicerie, etc. Renseignements au 03 26 66 10 44 ou à l'accueil de la Mairie.

Matériel - Dans une démarche de développement durable, d'économie et de fonctionnement, la municipalité vient d'acquérir un véhicule électrique pour les services techniques. Ce dernier est utilisé au quotidien pour le nettoyage des rues, le rempotage des sacs Toutounet, le ramassage des poubelles publiques, la mise en place de signalétique temporaire, etc.

Population – La population légale est actualisée tous les ans au 1er janvier. Ainsi, pour 2017, la population mourmelonnaise s'élève à 5 453 habitants, dont 74 comptés « à part » (résident en maison de retraite, en caserne, étudiants, etc.). L'an dernier, la commune comptait 5 418 habitants, soit une hausse de 0,646%, nettement supérieure à la hausse départementale (0,144%) et régionale (0,041%). Preuve supplémentaire de l'attractivité de notre Ville.

Stationnement alterné – Il se fait du côté des numéros impairs du 1er au 15 du mois et du côté pair du 16ème au dernier jour du mois. Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune des périodes, entre 20h30 et 21 heures (art.417-2 du Code de la Route). Tout stationnement contraire aux dispositions du présent article est puni d'une amende de 17 €.



Christelle GILLET
1^{ère} Adjointe chargée
de l'aménagement, de
l'habitat et de l'urbanisme



Bernard HACHIN
2^{ème} Adjoint chargé
des affaires culturelles,
commémoration de la
Grande Guerre



Sophie PAQUIS
3^{ème} Adjointe chargée
des affaires scolaires et
de la jeunesse



Florent B.
4^{ème} Adjoint
des sports



Jean-Pierre BAUSSART
Conseiller municipal



Bakhta BETTAH
Conseillère municipale



Patrick MOUGEL
Conseiller municipal



Magali P.
Conseillère



Monique Da Silva
Conseillère municipale



David GUILLAUMET
Conseiller municipal



Annie DAGON
Conseillère municipale



Michel J.
Conseiller



Frédéric GREBERT
Conseiller municipal



Laëtitia GOUX
Conseillère municipale



Rémy HERBERT
Conseiller municipal



Marie-Jo.
Conseillère

al 2016-2020

Renouvellement
électoral
décembre 2016



Pascal JALOUX
Maire de Mourmelon-le-Grand



BORDET
oint chargé
ts



Brigitte BOURGERY
5^{ème} Adjointe chargée
du cadre de vie et des
affaires sociales



Salvatore GRIPPI
6^{ème} Adjoint chargé
de l'économie, du
numérique et de la
communication



Céline DEBEAUME
7^{ème} Adjointe chargée
de la mutualisation
et de la qualité



FIRSCH
re municipale



David LEPINOIS
Conseiller municipal



Angélique DUPONT
Conseillère municipale



Jean-Philippe BOURGOIN
Conseiller municipal



DANNES
er municipale



Virginie PASQUIER
Conseillère municipale



Patrick TREMEREL
Conseiller municipal



Anne DECORTE
Conseillère municipale



sèphe DUBOIS
re municipale



Patrice DELIGNY
Conseiller municipal



Evelyne GUEDAL
Conseillère municipale



Guy TOUILLET
Conseiller municipal

COMMISSIONS MUNICIPALES

Statutairement, la première réunion du conseil municipal est consacrée à l'installation du maire, à la fixation du nombre d'adjoints ainsi qu'à leur désignation. Ce sont les seuls points qui doivent être débattus en cette occasion. Afin de ne pas perdre de temps, un nouveau conseil a été convoqué 7 jours plus tard pour composer les commissions municipales et procéder à la désignation d'élus dans un certain nombre d'instances. 7 commissions institutionnelles ont été créées, qui sont présentées ci-dessous. Elles traitent généralement de l'ensemble de l'activité municipale.

Commission des finances

F. BORDET, B. BOURGERY,
C. DEBEAUME, P. DELIGNY,
C. GILLET, S. GRIPPI,
E. GUEDAL, B. HACHIN,
R. HERBERT, S. PAQUIS

Commission urbanisme et travaux

A. DAGON, C. GILLET,
F. GREBERT, S. GRIPPI,
D. GUILLAUMET, D. LEPINOIS,
V. PASQUIER, G. TOUILLET,
P. TREMEREL

Commission du cadre de vie

JP. BAUSSART, B. BETTAH,
B. BOURGERY, M. DASILVA,
A. DECORTE, MJ. DUBOIS,
L. GOUX, S. GRIPPI,
P. MOUGEL, M. PFIRSCH

Commission des affaires scolaires et de la jeunesse

B. BETTAH, JP. BOURGOIN,
C. DEBEAUME, A. DECORTE,
E. GUEDAL, D. GUILLAUMET,
R. HERBERT, M. JOANNES,
S. PAQUIS, V. PASQUIER,
M. PFIRSCH

Commission culture et animations

B. HACHIN, M. DA SILVA,
A. DAGON, V. PASQUIER,
A. DUPONT, F. BORDET,
J.P. BAUSSART, A. DECORTE,
M. JOANNES, P. DELIGNY

Commission des sports

F. BORDET, A. DECORTE,
P. DELIGNY, A. DUPONT,
F. GREBERT, M. JOANNES,
P. MOUGEL, S. PAQUIS,
G. TOUILLET, P. TREMEREL

Commission Ville/Armée

F. BORDET, B. BOURGERY, JP. BOURGOIN, C. DEBEAUME, MJ. DUBOIS,
C. GILLET, S. GRIPPI, B. HACHIN, R. HERBERT, S. PAQUIS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CHÂLONS



Suite à la fusion de la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon (CCRM) avec la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC), de nouveaux conseillers communautaires ont été élus.

Un accord local a fixé à 91 le nombre de sièges du conseil communautaire de la « nouvelle CAC » avec comme répartition : 35 conseillers communautaires titulaires pour Châlons-en-Champagne ; 4 pour Fagnières, Mourmelon-le-Grand et Saint-Memmie ; 2 pour Compertrix et Sarry ; 1 pour toutes les autres communes (ainsi qu'un suppléant).

Nous concernant, les 4 conseillers communautaires de la « nouvelle CAC » ont été élus par le conseil municipal lors de sa session du 28 décembre 2016. Il s'agit de : P. JALOUX, C. GILLET, B. HACHIN, S. PAQUIS.

UN NOUVEAU RECENSEMENT EN 2017

En partenariat étroit avec les communes, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) organise le recensement de la population. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, comme la nôtre, celui-ci est effectué tous les cinq ans. Dans notre cas, un nouveau recensement est organisé du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2017.

ÉTABLIR LA POPULATION OFFICIELLE

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui concernent chacun d'entre nous peuvent être pensés et réalisés, tant à l'échelle nationale, départementale que locale. Si le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France, il a également pour but d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

MIEUX CONNAÎTRE LES BESOINS

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Un recensement bien réalisé permet d'éviter de basculer dans une tranche de population inférieure, qui impliquerait, de ce fait, une diminution des dotations de l'État et donc une éventuelle hausse des impôts locaux. Il en va donc de l'intérêt de tous que ce recensement se fasse dans le plus grand sérieux.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal ou encore la détermination du mode de scrutin. Il permet aussi de prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, gymnases, etc.), de déterminer les moyens de transports à développer, de cibler les besoins en terme de logements et permet – entre autres – aux entreprises de mieux connaître leurs clients et aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

DES INFORMATIONS PROTÉGÉES

Que chacun soit rassuré : le recensement est sûr. Celui-ci se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est donc le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires afin de s'assurer que vous n'êtes pas comptabilisé(e) à différents endroits. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont quant à elles tenues au secret professionnel. Il n'y donc aucune crainte à avoir.

LES AGENTS RECENSEURS

Huit agents quadrilleront la commune durant ces quatre semaines de recensement. Ces agents habitent ou ont habité Mourmelon-le-Grand et connaissent donc bien la Ville. Une carte tricolore, avec la photo de l'agent et portant le cachet de la mairie et la signature du maire pourra vous être présentée sur simple demande.



Vous êtes en droit de demander à l'agent recenseur une présentation de sa carte tricolore. Elle est identique à ce modèle. Si l'on vous refuse de vous montrer cette carte, refusez toute démarche et appelez immédiatement le coordonnateur communal du recensement, M. Mathieu Roussel, au 03 26 66 57 08.

De gauche à droite : Manon Fourier, Pascale Trémerel, Pauline Trzaska, Marie-Rose Rousseau, Christian Lantenois, Solène Durieux, Cécile Piccolo-Thumerel et Sandrine Nozier



François Maréchal prend le commandement du CENTIAL-51e RI

Le 4 juillet, s'est déroulée la passation de commandement de chef de corps du Centre d'Entraînement Interarmes et du Soutien Logistique - 51e Régiment d'Infanterie. Le colonel Nicolas Perchet, qui avait pris ses fonctions à la tête du CENTIAL-51e RI en 2014, a laissé sa place au lieutenant-colonel François Maréchal. Cette cérémonie, empreinte de solennité, a été présidée par le général de division Francisco Soriano, commandant les centres de préparation des forces et la Base de Défense de Mourmelon-Mailly. De nombreuses autorités militaires et civiles étaient présentes pour cet événement marquant, tant pour le régiment que pour les deux chefs de corps.



LE 8e RMAT sur les Champs-Élysées

Le 14 juillet dernier, le 8e régiment du matériel (8e RMAT) a eu à l'honneur de représenter le Commandement de la Maintenance des Forces, nouvellement créé, à l'occasion du défilé militaire sur les Champs-Élysées. Ce court moment a néanmoins été particulièrement intense et tous ceux qui ont eu la chance de le vivre au cours de leur carrière militaire en gardent, sans aucun doute, un souvenir impérissable.

En effet, de la revue des troupes au passage devant la tribune officielle, cette journée restera gravée dans les mémoires des défilants, fiers d'avoir écrit une page supplémentaire de l'histoire du « Grand 8 ». De nombreuses personnes ont œuvré, de près ou de loin, à la bonne réalisation de cette mission prestigieuse. Comme il est coutume de le répéter, une fois de plus, ce sont deux fois plus d'hommes de l'ombre qui ont préparé et soutenu cette activité que de personnels ayant défilé. La réussite pour le 8e RMAT fut complète et le souvenir de la descente des Champs-Élysées demeurera inoubliable pour tous les participants.



Bastian Dufilhol, nouveau chef de corps du 501e RCC

Le 26 août, une cérémonie de passation de commandement s'est déroulée au sein du quartier Delestraint pour le 501e régiment de chars de combat (501e RCC). Après deux années passées à sa tête, le colonel Vincent Mary a en effet passé le relais au colonel Bastian Dufilhol. Celui-ci connaît bien ce régiment puisqu'il fut, il y a quelques années, chef du Bureau Organisation Instruction (BOI).

Plusieurs anciens chefs de corps du régiment étaient présents à cette occasion. La cérémonie fut d'ailleurs présidée par le Général d'armée Pierre de Villiers, actuel Chef d'État-Major des Armées (CÉMA), et ancien chef de corps du régiment de 1998 à 2000 (alors sous l'appellation « 501e-503e RCC »). La passation de commandement effectuée, la foule a pu assister à un impressionnant défilé motorisé où se côtoyaient plusieurs chars Leclerc, ainsi que des véhicules blindés légers (VBL), en tête duquel se trouvait bien évidemment le nouveau chef de corps.



Un nouvel escadron au 501e RCC.

Le 29 juin 2016 fut une journée spéciale pour le 501e régiment de chars de combat puisque ce dernier a vu ses rangs s'agrandir avec la création d'un nouvel escadron : le 2e escadron de reconnaissance et d'intervention (ERI), qui a pris l'appellation « 5e escadron ». Il a pour vocation de remplir de multiples missions telles que surveiller les intervalles, éclairer, ou encore reconnaître et déclencher une intervention anti-char. Il est opérationnel en tous temps et tous lieux grâce à la mobilité des véhicules blindés légers (VBL) et dispose par ailleurs d'une capacité missile conséquente et modulable. Avec ce nouvel escadron, le 501e RCC voit son nombre d'unités remonter à 7 et à environ 800 personnels, contre 6 unités pour 650 personnels auparavant.

Triathlon des régiments. La 2ème édition du triathlon des régiments de Mourmelon s'est déroulée le 21 septembre dernier. Organisée par le Groupement de Soutien de la Base de Défense Mourmelon-Mailly (GSBdD), cette course a accueilli cinq équipes de dix participants sous les couleurs de leur formation (501e RCC, CENTIAL/51e RI, 8e RMAT, compagnie du 19e RG et GSBdD). Au programme : relais natation de 3x500m, course cycliste de 42 kms en relais et course à pied de 10 kms en relais également. Sous un soleil radieux, cette nouvelle édition a vu la victoire du 8e RMAT.

Décès. Monsieur Alain Raphaël, président de l'association « Les Anciens du 501e RCC », s'est éteint le 21 septembre à l'âge de 91 ans. Illustre libérateur des villes de Paris et de Strasbourg en 1944 (alors qu'il n'avait que tout juste 19 ans) nous lui avions décerné la Médaille d'Or de la Ville le 18 juin 2015. Nos pensées vont à ses proches.

ALEXANE FABRET, GRAINE DE CHAMPIONNE

À tout juste 15 ans, Alexane Fabret fait la fierté de sa famille, de ses amis mais aussi de notre commune. En effet, à l'occasion des championnats de France d'équitation poneys – qui se sont déroulés du 2 au 10 juillet derniers à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) – la jeune cavalière est revenue avec ni plus, ni moins qu'un titre de championne de France ! Retour sur cet exploit.

PORTRAIT



NOM : FABRET

Prénom : Alexane

Date de naissance : 3 octobre 2001 (15 ans)

Lieu de naissance : Reims

Résidence : Mourmelon-le-Grand

Études : seconde au lycée Frédéric Ozanam de Châlons-en-Champagne

Passions : les activités sportives (équitation, natation, danse, escalade, etc.)

Passe-temps : parler avec ses amis, les réseaux sociaux, le shopping, etc.

Cavalière depuis ses 5 ans, Alexane a évolué durant six années au centre équestre militaire de Mourmelon-le-Grand avant de rejoindre le centre équestre du Val-d'Or situé à une trentaine de kilomètres d'ici (Fontaine-sur-Aÿ). Mais avant de pouvoir prétendre à ce titre élogieux, notre Mourmelonnaise a travaillé dur pour pouvoir, dans un premier temps, se qualifier lors de différents concours régionaux. « Je monte à poney deux à trois fois par semaine et je participe à des concours deux fois par mois en moyenne. Le 3 avril, j'ai par exemple décroché le titre de double-championne régionale » raconte-t-elle avec fierté.

Toujours encouragée par ses parents, ses grands-parents et ses amis, Alexane n'oublie pas pour autant ses études, loin de là. Sa maman, Aline, explique « C'était un compromis avec elle. On lui a demandé une moyenne de 15/20 sur toute l'année scolaire et notre fille a brillamment rempli sa part du contrat puisqu'elle a décroché le brevet des collèves avec une mention bien ».

Concernant les championnats de France de Lamotte-Beuvron, la jeune cavalière s'est dite très impressionnée de l'ampleur de cette compétition « Au moins 10 000 cavaliers ont concouru et rien que dans ma catégorie nous étions 85. Aussi étrange que cela puisse paraître, j'ai été plus stressée le deuxième jour que le premier » esquisse-t-elle tout sourire.

Alexane n'oublie pas d'avoir une pensée pour sa ponette grise, baptisée « Nuit d'Argent » et ayant à peu près le même âge qu'elle. « En fin de compte c'est surtout elle qui mérite cette victoire car elle a été vraiment parfaite ». Avec cette première place, le binôme cavalier/poney a reçu une pluie de récompenses : une coupe, une médaille, une plaque, etc, le tout estampillé du label « Champion de France ».

À propos de son avenir professionnel, Alexane a fait sa rentrée au lycée Frédéric Ozanam de Châlons-en-Champagne en septembre dernier et s' imagine bien devenir gendarme à cheval ou intégrer la Garde Républicaine.

Le Maire, Pascal Jaloux tient, au nom de la commune, à féliciter Alexane Fabret pour son brillant parcours qui fait honneur à notre Ville et l'encourage à accomplir ses souhaits les plus chers. Ce titre conforte ainsi le label « Commune sportive de Champagne-Ardenne » décernée à Mourmelon en 2014 par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS).



PÔLE PUBLIC

4 rue du Maréchal Joffre – Parking de 50 places côté médiathèque

• LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Téléphone : 03 26 66 10 44. Fax : 03 26 66 57 10.

• LA MÉDIATHÈQUE

Mardi : de 16h00 à 18h00

Mercredi : de 9h30 à 18h00 (sans interruption)

Jeudi : de 9h30 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Vendredi : de 16h00 à 18h00

Samedi : de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Téléphone : 03 26 66 57 07.

• LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis la porte blanche à droite.

Permanences les lundis de 8h30 à 11h30 et les mercredis de 8h30 à 11h00.

• LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

Les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois, de 15h00 à 17h00.

• LES PERMANENCES DE L'OPAH

Les 1ers mardis de chaque mois, de 10h00 à 12h00.

SERVICE ÉDUCATION-JEUNESSE

Au sein de la Mairie - Renseignements au 03 26 66 79 45.

• ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Inscriptions pour la session d'hiver (13 au 24 février) : du lundi 23 au vendredi 27 janvier de 14h00 à 17h00.

Inscriptions pour la session de Pâques (10 au 21 avril) : du lundi 20 au vendredi 24 mars de 14h00 à 17h00.

Grande nouveauté 2017 : accueil à la journée possible, avec prise du repas sur place (fourni par la famille).

Etat civil

NAISSANCES

*Avec nos vœux de santé et de prospérité
aux nouveaux-nés et nos félicitations aux parents*

21 mai, Paloma de Christophe Delval et Viviane Florent
24 mai, Caitlyn de Cédric Legrand et Sophie Guillaume
11 juin, Paul de Vincent Coiffu et Marie Pierron
18 juin, Omérine de Grégory Blondiau et Déborah Salmon
22 juin, Lilio de Frédéric Sigrist et Michelle Ombert
5 juillet, Benjamin de Benjamin Begue et Sandrine Langlet
23 juillet, Meyron de Gaël Lerivain et Mélissa Boudaud
23 juillet, Miya de Jean-Gilles Alexandre
26 juillet, Kelly de Yoan N'Guyen et Pierrette Dotal
2 août, Cyrille de Ambroise Pichelin et Marie-Cécile Limbourg
3 août, Arthur de Maxime Petit et Marine Touillet
8 août, Eleanor de Julien Paris et Caroline Guillochon
9 août, Céleste de Alexis Mondet et Alexandra Masson
8 septembre, Manon de Michel Millard et Alexandra Legrand
16 septembre, Hauteairai de Purauteairai Mare et Rani Amaru
2 octobre, Ugo de Olivier Surdiaucour et Séverine Ogloza
3 octobre, Célestine de Christophe Bouilleaux et Carole Rivière
8 octobre, Jules de Aurélien Delmaire et Audrey Matagne
11 octobre, Clémence de Axelle Guggenbuhl
23 octobre, Simon de Frédéric Lefebvre et Stéfie Botte
12 novembre, Clovis de Thomas Le et Valérie De La Fore
13 novembre, Abygaëlle de Julien Fauchaux et Laurine Abdalalim
26 novembre, Shéryne de Jean-Pierre Wartel
26 novembre, Shailys de Jérémy Griffith et Charlène Debar
27 novembre, Maé de Geoffrey Thumy et Samanta Duchêne
25 décembre, Pablo de Rodolphe Gillot et Vanessa Dagron
27 décembre, Marine de Alexandre Minarro et Gwendoline Brisson
27 décembre, Gabriel de Sébastien Tehahe et Hélène Lévêque

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

25 juin, David LAPLAGNE, militaire et Natacha DIVRY, sans profession
2 juillet, François GUISSSE, sans profession et Audrey CHOJNACKI, sans profession
2 juillet, Benoît de LA FOURNIERE de SAINT GENIS, ingénieur travaux et Caroline LONCOL, agent administratif chargée de mission culturelle

2 juillet, Loïc DUBOIS, technicien de maintenance et Sarah HOAREAU, sans profession

9 juillet, Luc HARTMAYER, chef de chantier et Lydia NICAISE, agent d'entretien

23 juillet, Anthony PARMENTIER, militaire et Murielle LOUISE, militaire
13 août, Sébastien HAUTOIS, agent technique et Aude DUVERNE, vendeuse

27 août, Julien RADER, responsable d'opération et Adélaïde RAGOT, juriste marchés publics

27 août, Stéphane CAMUS, opérateur sur machine et Angélique CARLIER, sans profession

17 septembre, Toérau LAI MINK, gendarme et Marie-Charlotte DE MEYER, sans profession

1er octobre, David GODARD, ouvrier d'état et Delphine WILMOT, éducatrice spécialisée

12 novembre, Denis MOREAU, militaire et Marie-Claude BERTOUT, surveillante de chantier

19 novembre, Joël CLAIRGIRONNET, ouvrier d'état et Carine JEAUGEY, sans profession

17 décembre, Loïc BIRONIEN, militaire et Erina MARIE-ROSE, sans profession

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

21 mai, Christine LECLEF, dans sa 57ème année

28 mai, Gérard NOIROT, dans sa 58ème année

6 juin, Françoise TRIVIS, dans sa 68ème année

27 juin, Andrée FERRER veuve FOULQUIER, dans sa 90ème année

12 juillet, Marcel THAVARD, dans sa 98ème année

1er août, Bernard CATTEAU, dans sa 61ème année

28 août, Christian VERDEL, dans sa 55ème année

3 septembre, Hocine BRAHIM-BELHAOUARI, dans sa 77ème année

23 octobre, Lucienne CHARLES épouse CHALOT, dans sa 79ème année

4 novembre, Paulette DUCLoux veuve MAHAUT, dans sa 90ème année

6 novembre, Sylviane LERICHE veuve LUCQUIN, dans sa 77ème année

26 novembre, Julien CAMUS, dans sa 86ème année

3 décembre, Sébastien LAURENZI, dans sa 41ème année

5 décembre, Michel LITWIN, dans sa 56ème année

12 décembre, Raymonde CULDAUT, veuve MARTIN, dans 94ème année

19 décembre, Florinda RAIOAOA, dans sa 40ème année

En bref

Déjections animales – Le non-ramassage des déjections de son animal est puni d'une amende de 35 € (art.R632-1 alinéa 1 du code pénal et R541-76 du code de l'environnement). Une vingtaine de distributeurs de sacs « Toutounet » sont installés sur le territoire communal. Des sacs sont également à disposition à l'accueil de la mairie.

Ludothèque-Café – Le fonctionnement de la cafétéria va prochainement évoluer en un espace ludothèque-café. Des jeux de société seront mis à disposition, à emprunter ou pour jouer sur place. Une nouvelle machine à café proposera cafés, thés ou encore chocolats chauds, en plus des traditionnelles boissons fraîches (eau, jus de fruits, sodas, etc.). Le but : créer un lieu convivial où l'on peut se poser pour lire, jouer, discuter, entre amis ou en famille. Renseignements auprès de la médiathèque, 03 26 66 57 07.

Personnels – Bienvenue aux nouveaux agents ayant récemment intégré les services municipaux. Marion Lentillac (médiathèque), Benjamin Rivière (service des sports), Emeline Debar (accueil, administratif, location de salles) et Johnny Bouhenry en qualité de policier municipal. Placé sous l'autorité du maire, le policier municipal travaille en complémentarité avec les services de la gendarmerie. La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Réseau social – La médiathèque s'affiche désormais sur le réseau social Facebook. Sur la page baptisée « Médiathèque de Mourmelon-le-Grand », vous y retrouverez toute l'actualité de cet espace culturel (animations, sorties livres, DVD, etc.).

Bouchons en plastique - Il est possible de déposer les bouchons en plastique pour l'association «Les bouchons d'amour» à l'accueil de la mairie. Ces derniers serviront à financer l'achat de matériel à destination des personnes handicapées. www.bouchonsdamour.com

LE RENOUVEAU POUR VOUS SERVIR

Nous remercions chaleureusement les électrices et électeurs pour leur confiance et leur volonté de voir un travail à visage humain s'accomplir avec nous au service de tous les mourmelonnois.

La mairie ne doit pas être un enjeu de pouvoir politique, mais bien une maison ouverte à tous, sans exclusive, et nous y veillerons.

La sécurité, la tranquillité, l'accessibilité, le cadre de vie, nos aînés, la jeunesse et les familles feront l'objet de toutes nos attentions, et le bien vivre ensemble tiendra une place centrale dans chacune de nos réflexions.

Une démocratie participative, l'association des mourmelonnois aux divers projets, en vous informant régulièrement, telle est notre volonté.

Alors commençons l'information :

Le 09/12/2016 lors de l'élection du maire et de ses 7 adjoints, Mr Jaloux nous confirme sa volonté de travailler avec nous tous ensembles pour Mourmelon.

Le 28/12/16 lors de l'élection des 4 délégués à la CAC, le maire nous a fermé l'accès à l'agglo de CHALONS : malgré notre demande de faire 1 liste commune présentant 3 sièges pour lui et 1 siège pour nous, il refuse et présente 4 candidats, et n'en n'accepte que 3 sur notre liste, le mode de scrutin de liste à 1 tour, nous donne aucune chance d'avoir un siège.

Le 09/01/17 lors de la mise en place des commissions municipales, là nous avons le choix d'intégrer les commissions suivant notre préférence.

Rémy Herbert - Patrice Deligny – Evelyne Guédal
Marie-Jo Dubois – Guy Touillet

MOURMELON 2020, CONTINUONS ENSEMBLE

DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Il en va de l'élection des conseillers communautaires (représentants à la Communauté d'Agglomération de Châlons – CAC), comme pour celle du conseil municipal. Elle répond à des règles démocratiques précises, édictées par le code électoral.

À ce titre, suite aux résultats des élections du 4 décembre 2016, les 4 sièges de la CAC ont été attribués à l'équipe « Mourmelon 2020, continuons ensemble ». Ainsi, la demande de la liste adverse d'y avoir une représentation n'était pas recevable sans transgresser les règles électorales.

À contrario, un siège leur était ouvert au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). La liste « Le renouveau pour vous servir » n'a pas jugé bon de présenter une candidature. Décision dommageable pour une liste qui déclare vouloir répondre aux attentes de tous les mourmelonnois.

Les commissions municipales ont été mises en place. Non soumises à la règle de la proportionnalité, chaque candidature a été acceptée dans un esprit de travail commun et constructif.

Salvatore Grippi, adjoint à la communication

Ça bouge à Mourmelon

À ne pas manquer ...

Cinémardis

Les Croods : mardi 14 février - séances à 14h30, 18h00 et 20h00.

Camping 3 : mardi 14 mars - séances à 14h30 et 20h00.

Bébés-lecteurs – Tous les 1ers jeudis du mois à la médiathèque pour les 0/2 ans de 10h30 à 11h00.

Heure du conte – Tous les mercredis à la médiathèque de 10h15 à 10h30 à partir de 2 ans et de 15h45 à 16h15 jusqu'à 6 ans.

Goûter-lecture – De 14h00 à 16h00 à la médiathèque pour les 7/10 ans.

Mardi 14 février : « Petit détective »

Mardi 11 avril : « Les arbres »

Ludo ça me dit - Tous les 3èmes jeudis du mois. Après-midi jeux de société de 14h00 à 16h00 à la médiathèque.

Grainothèque, avec l'association

« Graines de troc »

Prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent. Le partage est une manière économique, libre et solidaire de faire (re)découvrir les trésors de la nature à nos enfants, nos voisins... Pour la liberté d'échanger et de reproduire nos graines, pour un entretien citoyen de la biodiversité, pour échanger les savoir-faire... »

Nouvelles ressources numériques

en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, un service du Département de la Marne

Mise à disposition de liseuses électroniques. Les usagers peuvent ainsi découvrir la lecture numérique et se familiariser avec un nouveau support. Une liseuse c'est plusieurs dizaines de livres concentrés dans 200 g de technologie et de confort.

Culture



KYAN KHOJANDI
PULSIONS
ECRIT PAR KYAN KHOJANDI ET BRUNO MUSCHIO
Vendredi 20 janvier - Centre culturel - 20h30
MOURMELON-LE-GRAND
Tarifs : 7 euros 2 euros pour les moins de 12 ans - Réservations au 03.26.66.57.08



**Il était une fois...
la forêt**
Mardi 21 février
Centre culturel - 20h00
MOURMELON-LE-GRAND
Tarifs : 7 euros 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08



**ERIC BOUVRON DANS
LA MISSION DE
VICTOR MULO**
LE GLOBE TROTTEUR DU THEATRE
Vendredi 3 mars
Centre culturel - 20h30
MOURMELON-LE-GRAND
Tarifs : 7 euros 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08



CARNAVAL
Derrière la Louisiane :
Déambulation
Spectacle "ARBORIS"
Grand feu
Restauration
SAMEDI 1er AVRIL
Rendez-vous à 18h00
Square Jean-Jaures
Défilé rue Gouraud
MOURMELON LE GRAND



**FAUX CULS UN JOUR
FAUX CULS TOUJOURS**
Une comédie de Françoise Royès
Vendredi 19 mai
Centre culturel - 20h30
MOURMELON-LE-GRAND
Avec Françoise Royès
Vincent Ross-Ferré
et Philippe Nadel
Tarifs : 7 euros 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08

Retrouvez nos rendez-vous culturels sur sortiramourmelon.com